

Interpellation urgente du groupe socialiste ***Effets du franc fort***

L'URGENCE

- Porte la récente hausse du franc suisse suite à la décision de la BNS de lever le cours plancher de l'euro à 1 franc 20 ;
- Elle relève en outre une préoccupation quant aux effets de cette situation et aux mesures envisagées par nos autorités communales ;
- Nous estimons donc que ces questions doivent être traitées dans l'urgence.

INTERVENTION PERSONNELLE

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le 15 janvier dernier, la Banque nationale suisse a annoncé l'abandon du taux plancher de l'euro à 1 franc 20. Une décision inattendue qui a aussitôt produit l'effet d'une bombe sur les marchés boursiers. Résultat : le franc suisse a repris de la hauteur jusqu'à égaliser la monnaie européenne, ce qui ne manque pas d'inquiéter sérieusement l'ensemble des acteurs économiques et politiques de notre pays. Ces inquiétudes, nous les partageons également, puisque notre région dépend essentiellement de l'exportation et que c'est surtout en matière commerciale que la hausse du franc suisse risque de déployer ses effets néfastes. Et bien sûr d'autres secteurs ne sont pas en reste, notamment le tourisme.

Au vu de la situation, nos préoccupations se portent également sur les déclarations de certaines entreprises qui comptent, si nécessaire, réduire

les salaires, augmenter le temps de travail ou encore bloquer certains projets.

Bien qu'il appartienne essentiellement à la Confédération, au Canton et aux entreprises elles-mêmes de répondre à certaines questions soulevées par le franc fort, il nous paraît important et nécessaire que nos autorités communales puissent, d'une part, relayer les préoccupations, et d'autre part, esquisser les réponses adéquates, tout en tissant les liens qui permettront leurs mises en œuvre.

Ainsi, le Conseil communal peut-il :

- premièrement, nous faire part de son analyse de la situation par rapport aux entreprises, aux personnes qui pourraient être touchées, mais aussi par rapport à notre commune, notamment en termes de baisse des rentrées fiscales, d'augmentation des travailleurs pauvres, de baisses de fréquentations de l'offre culturelle, d'opportunités, etc. ;
- deuxièmement, peut-il aussi nous dire quel dispositif il a envisagé pour accompagner les entreprises et pour suivre l'évolution de la situation au plus près, afin d'anticiper les réponses ;
- et enfin - comme ce n'est qu'en agissant de manière coordonnée et concertée que nous pourrions être efficace – peut-il nous dire quelles articulations sont prévues avec le canton et les autres communes sur ces questions.

Je vous remercie de votre attention.

Oğuzhan Can